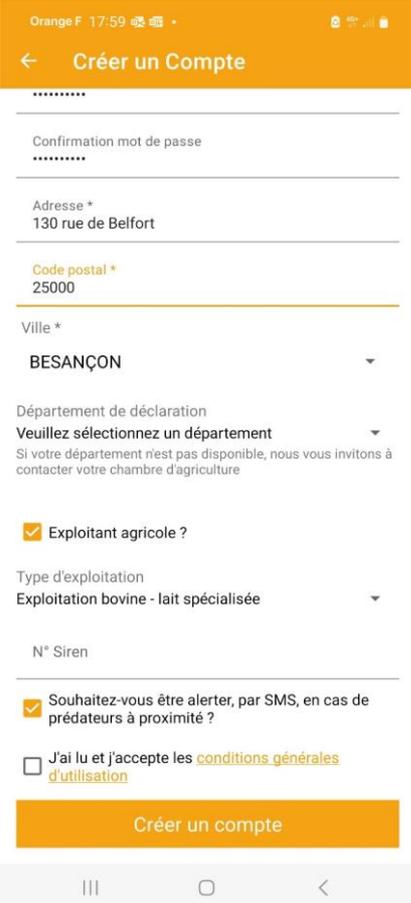


Application ESOD – SIGNALER DÉGATS FAUNE SAUVAGE S'inscrire et créer un compte

Les informations à renseigner :



Orange F 17:59

← Créer un Compte

.....

Confirmation mot de passe
.....

Adresse *
130 rue de Belfort

Code postal *
25000

Ville *
BESANÇON

Département de déclaration
Veuillez sélectionner un département
Si votre département n'est pas disponible, nous vous invitons à contacter votre chambre d'agriculture

Exploitant agricole ?

Type d'exploitation
Exploitation bovine - lait spécialisée

N° Siren

Souhaitez-vous être alerté, par SMS, en cas de prédateurs à proximité ?

J'ai lu et j'accepte les [conditions générales d'utilisation](#)

Créer un compte

Cochez cette case si vous souhaitez être notifié par SMS en cas d'attaque.

Un agent de la chambre d'agriculture se charge d'envoyer une alerte SMS dès que nous en avons connaissance via la DDT (en principe quelques heures après que l'OFB ait constaté les dégâts), et lorsqu'une attaque est déclarée sur ESOD ET validée par les autorités compétentes.



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
DOUBS-TERRITOIRE DE BELFORT

En résumé, les étapes :

- 1** Vous constatez une attaque et vous prévenez la DDT / OFB.
- 2** L'OFB est mandaté pour constater les dégâts et en informe la DDT.
- 3** La Chambre d'agriculture reçoit l'information de la DDT / vous pouvez en plus signaler l'attaque sur l'application ESOD.
- 4** Un agent de la chambre d'agriculture s'occupe de déclarer l'incident sur ESOD et déclencher la procédure d'envoi des sms*.

*Les envois de SMS se font sur un secteur de 40 km autour du siège de l'exploitation qui a subi l'attaque, ou 40 km autour de l'attaque en question si vous l'avez signalé vous-même sur ESOD.

Il est important de souligner que ces signalements ne remplacent pas les déclarations officielles auprès des autorités gouvernementales, mais servent à faciliter la remontée d'informations complètes aux décideurs.

Votre contact pour plus d'informations :

Emilie GRAS

Conseillère spécialisée Agronomie – Environnement

Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs – Territoire de Belfort

egras@agridoubs.com

03 81 65 52 71 – 07 85 92 89 27